



BULLETIN MUNICIPAL

::: POUR NOUS JOINDRE

7, rue du Docteur Armand Roux

86190 LATILLE

Tél : 05 49 51 88 42

Fax : 05 49 54 66 79

Courriel : mairie-latille@wanadoo.fr Site web : <http://mairielatille.fr>

::: EDITORIAL

Chers Concitoyens,

Ce début d'année a été un moment fort pour la Municipalité avec le vote du budget. Comme annoncé, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'évolueront pas.

Sur le budget communal, nous perdons cette année 22 000 € de dotation de l'Etat (et 22000 € supplémentaires par an les deux années qui suivront). Cette baisse des dotations n'est pas anodine dans la préparation et la gestion de notre budget.

Les restrictions sur les dépenses engagées depuis le début de notre mandat permettent de rester à l'équilibre tout en continuant les investissements. Nous poursuivrons dans cette voie.

Le point faible de la commune reste **le budget assainissement**. Ce budget est déficitaire depuis de nombreuses années. Cette situation n'est pas viable sur le long terme.

Pour corriger cette situation, nous sommes obligés dès à présent de revoir à la hausse la taxe d'assainissement en passant celle-ci de 0,90 €/m³ à 1,10 €/m³. Ce tarif reste en dessous des moyennes constatées par ailleurs. Je regrette que ce tarif n'ait pas évolué plus progressivement et rapidement au cours des dernières années. D'autre part, la réforme des collectivités territoriales prévoit le transfert de la « compétence assainissement » aux communautés de communes à l'horizon 2017, nous devons donc avoir retrouvés l'équilibre au moment du transfert.

Néanmoins, le Conseil municipal a décidé de lancer les travaux d'assainissement du bourg pour deux raisons. La principale est que lors de la précédente mandature, un marché avait été passé avec une tranche ferme (rue du petit bourg) et une tranche conditionnelle (place Robert Gerbier). Si nous ne faisons pas la tranche conditionnelle dès cette année nous aurions perdu environ 100 000 € de subventions.

La deuxième raison réside dans le fait qu'il était indispensable de faire ces travaux d'assainissement avant le réaménagement de la place.

Ceci entraîne cette année le transfert de 37 000 € du budget communal sur le budget assainissement afin d'équilibrer ce poste.

Vous trouverez dans les pages du bulletin les chiffres clés et les explications concernant les dépenses et recettes de l'année passée ainsi que les prévisions pour cette année.

Je profite de ce bulletin pour rappeler à tous la méthode de gestion que la commune s'emploie à respecter. Nous avons été élus pour gérer **les intérêts de la commune** et de ce fait pas les intérêts individuels. Je le répète encore : « Ceux qui ne respecteront pas ces principes républicains seront forcément en opposition avec nous. Le but de notre action n'est pas de contenter uniquement quelques personnes mais de construire pour tous ».

Je souhaite également revenir sur le marché dominical. **Ce marché a été créé pour tous**. Il permet de se procurer de nombreux produits frais, de se retrouver et d'échanger. Si certains souhaitent malheureusement sa disparition, il est important de comprendre que c'est la commune de Latillé dans son ensemble ainsi que les commerçants qui en seront pénalisés et non Monsieur le Maire et son équipe. Alors, nous comptons sur vous pour faire vivre ce marché comme il le mérite. **Montrons ensemble que nous sommes dans une commune solidaire et que nous pouvons, unis, avancer et réussir nos projets !**

Enfin, je remercie tous les employés municipaux qui s'investissent au quotidien pour le bon fonctionnement de la commune et le bien-être de chacun.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales et vous donne rendez-vous en septembre lors des rencontres de quartier.

Benoît Dupont, Maire de Latillé



::: LES CHIFFRES CLES DU BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement - Dépenses	2014	2015
Charges à caractère général	335 225,00 €	407 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	610 000,00 €	586 000,00 €
Dépenses imprévues		10 900,00 €
Virement à la section d'investissement	(prévu 82800 €)	108 500,00 €
Autres charges de gestion courante	87 000,00 €	95 000,00 €
Charges financières	9 000,00 €	6 900,00 €
Charges exceptionnelles	20,00 €	37 000,00 €
Fonctionnement - Recettes	2014	2015
Résultat de fonctionnement reporté	148 000,00 €	207 000,00 €
Produits des services, du domaine	98 000,00 €	64 850,00 €
Impôts et taxes	467 800,00 €	491 000,00 €
Dotations, subventions et participations	536 000,00 €	468 000,00 €
Autres produits de gestion courante	30 000,00 €	22 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **407 000 €** (335 000 € réalisés en 2014). Nous avons augmenté ce chapitre pour plusieurs raisons :

- Il est possible de transférer des dépenses de fonctionnement en investissement, mais pas l'inverse ;
- Nous avons budgétisé des dépenses de fonctionnement sur l'année pour le bassin nautique d'initiation, mais elles ne seront pas utilisées intégralement ;
- Nous réalisons de plus en plus de travaux en interne grâce à l'équipe technique communale, ainsi les charges liées deviennent des charges de fonctionnement.

Les travaux prévus qui seront réalisés par l'équipe technique porteront notamment sur la rénovation de l'ancien logement d'habitation de l'école (transformation en vestiaire pour le personnel, bureaux et salle de réunion à l'étage), l'aménagement du parking de la salle des fêtes (réalisation de parterres) et la poursuite de l'embellissement de l'école.

Les dépenses pour le personnel sont estimées à **586 000 €** (610 000 € réalisés en 2014). Mais nous ne devrions pas atteindre ce montant du fait du transfert du poste du maître-nageur à la Communauté de Commune depuis le 1^{er} avril.

Il est budgétisé **75 000 €** en investissement (30 000 € réalisés en 2014) pour du matériel destiné à la cantine scolaire, pour la mise en sécurité de l'éclairage public, la voirie, les bâtiments).

Quant aux recettes, elles augmentent d'environ **100 000 €** grâce au travail réalisé l'année dernière (notamment grâce à la restriction des dépenses et la réorganisation du personnel). Cette hausse nous permet de limiter l'impact de la baisse des dotations de l'Etat et de continuer à investir.

Le fruit de ce travail devrait être encore plus bénéfique pour l'année prochaine. Cette gestion, bien que trop rigoureuse pour certains, est indispensable pour développer notre commune et anticiper les futures baisses de dotations pour les années 2016 et 2017. Elle nous permettra aussi de pouvoir définir de vrais politiques et projets à plus long terme.

**::: UN REAMENAGEMENT EN IMAGE****Rénovation de l'abribus au niveau du pont de l'Auxance en direction de Vouillé**

Merci à SIPV pour la fourniture à titre gracieux des matériaux et à l'équipe technique municipale pour la réalisation.

::: NOS QUARTIERS, LES RENCONTRES

Comme l'an passé, nous vous proposons de nouveau des rencontres de quartier où chacun sera libre de s'exprimer et où nous pourrons échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Zone 1 – Le 11/09/2015 à 20h30	Zone 2 – Le 18/09/2015 à 20h30	Zone 3 – Le 09/09/2015 à 20h30	Zone 4 – Le 16/10/2015 à 20h30
Avenue de la plaine Avenue du Poitou Rue des Alizés Maury Rue du petit bourg Chemin des chênes Rue de l'église Rue des chênes Allée des sapins Impasse Bellevue Les Boissières Chemin des Durandons La Guillonnière La Nauraié Boisguillon Puy Hervé Impasse Henri Benoît Rue du château d'eau Moulin de Bois Guillon Gachet Les Gautelières Le Chaffault Chemin de la Juptière	Moulin de Pont Aubert La Jusie La Grolière Moulin neuf La Forêt Marot Le Breau sureau Rue de la butte Le Charpreau Les Bruères Avenue de la Rochelle La Raudière Chemin de cache grenouille Avenue des trois fontaines Chemin des rocs Les Gautelières Moulin de la loge La Chauvalière Sceaux Le petit Sceaux La grande métairie Le lac noir Les grandes vallées La Gorlière Avenue de la Gâtine La Gaubardière La Colinière	Le Goisbeau Impasse Redin Place du moulin à vent Rue du moulin à vent Rue de la Mauvetterie Rue du soleil levant Impasse du millénaire Rue du bardeau Rue Clémenceau Carrefour du bardeau Rue du calvaire La borne aux moines Rue de la borne aux moines La grange à Pasquier Le Bricou Chêne Morin LA Roberderie Le gui La petite Giborlière Rue du marché Avenue du bourg Allée du 8 mai Place du champ de foire Rue du docteur Roux	Rue de la planche à l'âne Moulin de la Chèze Rue de la République Rue de la Tourette Place Robert Gerbier Résidence du parc Rue de la verminette Résidence de la croix carrée Rue Pierre Abelin Rue de la Chèze Château de la Chèze La Chèze Les Cloux Rue du gymnase

Ces réunions se dérouleront dans **la salle des fêtes**. Elles seront animées par M. le maire et ses conseillers.





.: A VOS AGENDAS

JUIN		SEPTEMBRE	
Samedi 13 /Dimanche 14	Pacifique football – tournoi cantonal	Samedi 27	FEST186 - En matinée 15h
Dimanche 21	Latillé Animations - Fête de la musique	Dimanche 28	FEST186 - En matinée 15h
Vendredi 26	Fête des écoles		
Samedi 27	Ecole de musique - Audition « concert »		
JUILLET		OCTOBRE	
Judi 3	Génération Mouvement - Jambon à la broche	Samedi 4	FEST186 – En matinée 16h
Du 9 au 15	Pacifique tennis – Tournoi jeunes	Dimanche 25	DSB - Loto
Lundi 13	Fête Nationale (Animations à partir de 16h30 et feu d'artifice à 23h00)		
DECEMBRE			
Samedi 5	Latiyakolexions – Bourse et exposition		
Dimanche 6	APE des écoles publiques – Loto		
Dimanche 13	Latillé Animations - Marché de Noël		

Ces dates nous ont été communiquées par les associations présentes lors de la réunion le 6 mai dernier. Si des dates ont été oubliées pour cette fin d'année, merci de les communiquer en mairie pour les insérer lors du prochain bulletin et sur le site de la mairie.

.: RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES !!!

Un petit rappel à l'approche de l'été.



Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... **ne peuvent être effectués que :**

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour plus d'informations :

<http://www.vienne.gouv.fr/content/download/3458/21545/file/Arr%C3%AAt%C3%A9Bruit19062007.pdf>

.: PUBLICITE... PUBLICITE...PUBLICITE...

CONNECT'CLIC
CONSEIL - FORMATION - ASSISTANCE



Un conseil avant achat ?
CONTACTEZ CONNECT'CLIC
Une formation sur votre matériel ?
CONTACTEZ CONNECT'CLIC
Une panne informatique ?
CONTACTEZ CONNECT'CLIC

CONTACTEZ CONNECT'CLIC

FRÉDÉRIC BILLAUD
www.connectclic.weebly.com
connectclic@gmail.com
07.60.07.31.11



Sécurité Isolation des Parois Verticales

SIPV Sas
1, Rue du moulin à vent
86190 LATILLE
Tel: 05 49 01 22 65
email: contact@sipv.fr
site web: [Http://www.sipv.fr](http://www.sipv.fr)

